

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

**DECRET N° 2014-159 DU 26 FEVRIER 2014**

portant approbation du budget prévisionnel,  
exercice 2014, de l'Agence Béninoise pour  
l'Environnement (ABE).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2012-428 du 06 novembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret 2010-478 du 05 novembre 2010 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence Béninoise pour l'Environnement ;
- Vu** le procès-verbal de la session du Conseil d'Administration de l'Agence Béninoise pour l'Environnement du 20 septembre 2013 ;
- Sur** rapport du Ministre de l'Environnement, Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 22 janvier 2014,

**D E C R E T E :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est approuvé le budget prévisionnel, pour l'exercice 2014, de l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE), tel qu'il figure en annexe au présent décret. *ed*

**Article 2** : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 26 février 2014

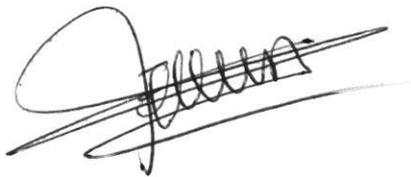
Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



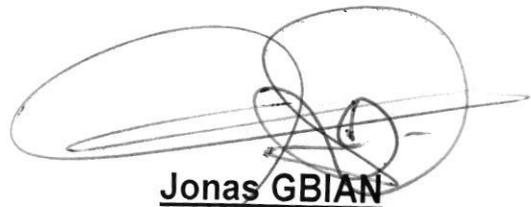
**Dr Boni YAYI**

Le Ministre de l'Environnement, Chargé de la  
Gestion des Changements Climatiques,  
du Reboisement et de la Protection  
des Ressources Naturelles et Forestières,

Le Ministre de l'Economie  
et des Finances,



**Raphaël EDOU**



**Jonas GBIAN**

**AMPLIATIONS** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 2 MECGCCRPRNF 2 AUTRES MINISTERES 24  
SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC3 INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3  
UNIPAR-FDSP 2 ABE 2 JORB 1.- 